



Sommaire

- *Editorial : Semaine Européenne du Développement Durable*
- *Travaux*
- *Développement Durable et Fleurissement*
- *Culture, Fêtes et Cérémonies*
- *Affaires Scolaires*
- *Finances*
- *Trafic Infos Messas*
- *Registre de l'Etat Civil*

Edito :

Semaine Européenne du Développement Durable du 29 mai au 5 juin

Depuis le 1er janvier 2017, les communes ont pour obligation d'arrêter l'épandage de pesticides. Au 1er janvier 2019, la réglementation s'étendra aux particuliers.

Le défi majeur de notre siècle sera la préservation de l'eau potable. Nous le savons tous que chaque goutte de pesticides ou même de produit caustique déversé sur la terre et dans nos rivières compromet, ni seulement notre santé immédiatement mais aussi le besoin en eau de nos descendants.

En 2013, la Mairie de Messas a signé la charte « Zéro pesticide », et elle a anticipé la nouvelle législation. En effet, précurseur au développement durable, la commune de Messas veut continuer dans la même lignée, en accompagnant ses habitants sur la réglementation à venir. Cet accompagnement est particulièrement nécessaire car l'abandon des pesticides ne peut se faire sans changements d'habitudes et de pratiques.

Dans ce numéro vous trouverez la première publication de « MESSAS' POUSSE », contenant l'ensemble des actions prévues par la collectivité, tant en matière technique qu'en communication sur une période de deux ans.

Une société n'a de sens que si l'ensemble des ses membres adhère aux projets de cohésion à travers les âges et que si elle s'organise pour son avenir.

Shiva CHAUVIERE

Conseillère départementale,

Maire de Messas

TRAVAUX

Accessibilité des bâtiments communaux

L'ensemble des travaux de la mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments communaux (salle annexe, RAM , médiathèque) s'est élevé à 55 418€ et à 9326,73€ pour les WC de la salle annexe. Grâce aux différentes subventions nous avons pu réduire ce coût à 3018.91€ pour les toilettes et à l'intervention du travail des agents techniques et espaces verts, pour l'ensemble des travaux à 25 000€.



L'objectif de la commune est de permettre à des personnes à mobilité réduite d'accéder à l'ensemble de nos services en concordance avec la réglementation en vigueur.



Enfouissement des réseaux secs et des luminaires

Rue de la Margottière

- Enfouissement des réseaux de la voie ferrée jusqu'à la rue de Villeneuve par le département.
- Installation de candélabres économiques par la commune.

Rue du Pressoir Bézard

- Changement de deux têtes de luminaires

Rue de Villeneuve

- Suppression d'un point sombre par le rajout d'un point lumineux devant le gîte "Clos de la Vigneronne"

Entretien du patrimoine communal

Salle des fêtes

- Changement du chauffe eau 1760€
- Réparation du parquet 505€

Grange annexe

- Réparation de la toiture 1003€

Eglise

Suite à un vent violent en mars 2016, l'horloge de l'église s'est brisée.

Une nouvelle horloge a été installée à l'automne.

Les messassiens peuvent de nouveau entendre retentir la cloche .

La commune a profité de l'occasion pour créer également un boîtier électrique pour le clocher accessible



de l'entrée.

D'autres travaux ont été réalisés dans l'église comme le remplacement d'ampoules et rajout de prises électriques.

L'ensemble a fait l'objet d'un don et d'une participation active de la paroisse à la hauteur de 1900€.

Nous les en remercions vivement.

Coût de l'ensemble des travaux : 4 628€

Coût pour la commune : 2728€

DEVELOPPEMENT DURABLE ET FLEURISSEMENT

Fleurissement communal



Cette année encore, les agents des espaces verts ont fait appel à leur imagination pour embellir le village.



Ils se sont notamment mobilisés pour créer d'une manière harmonieuse le massif du carrefour de la rue des Hauts Talons. Ces volutes soulignent le centre bourg.

Elagages

Un plan d'élitage a été mis en place. L'an passé, les employés des espaces verts ont élagué les arbres de l'école et du parc municipal et cet hiver, tous les tilleuls.

Pour les élagages à grand hauteur, une entreprise a été missionnée. Vous pouvez consulter le plan d'élitage pluriannuel sur le site de la commune (rubrique actualité).



Concours des maisons fleuries

Le jury communal passera en juillet admirer les maisons fleuries.

Les critères suivant composeront la base de notation d'un beau jardin :

- Un environnement soigné de toute la propriété
- Nettoyage des arbres et arbustes, élagués ou taillés régulièrement et bien supprimer les

branches mortes.

- Des cheminements opportunément tracés, les allées bien entretenues et bien nettoyées.
- Les massifs de fleurissement sont disposés pour une mise en valeur (variétés, hauteurs). Les couleurs doivent former un ensemble harmonieux.



CULTURE—FÊTE ET CEREMONIES

Ecole

Comme tous les ans, les enfants de la classe de M. Chapeau, CE1/CE2 ont participé à la journée de l'arbre à l'automne.

Cette année les élèves ont planté un marronnier avec l'aide des employés municipaux. Le cerisier planté voilà quelques années a donné ses premiers fruits.

Pour clôturer la manifestation la municipalité a offert un goûter.



Sainte Barbe Cantonale à Messas



Lors de la sainte patronne des pompiers, la commune de Messas a reçu les pompiers du canton.

C'est un véritable temps fort de l'année. Le moment où l'ensemble des pompiers de canton se retrouvent non pas pour une opération mais pour un moment de partage dans une ambiance de franche camaraderie.

Cérémonie commémorative du 8 mai



La cérémonie commémorative du 8 mai a eu lieu au monument aux morts comme tous les ans en compagnie des CATM et pompiers. Nous profitons de ces lignes pour rendre hommage à notre ami Jean Gitton, président des CATM pendant plus de dix ans, décédé le 17 mai.



Repas des aînés :



Le repas annuel des aînés est offert par la municipalité à tous les messassiens de plus de 65 ans.

Ils se sont retrouvés amicalement pour y partager un repas de fête agrémenté d'une animation musicale orchestré par Naty Naïs de Josnes. Elle a animé l'après-midi par diverses chansons françaises du siècle dernier.

Tous les convives ont apprécié cette journée, notamment les plats préparés pour la première fois par l'équipe de cuisiniers du restaurant scolaire.

AFFAIRES SCOLAIRES

L'école continue à prospérer

La politique menée depuis plusieurs années a ni seulement permis la préservation des classes à double niveaux mais aussi une ouverture de la cinquième classe à l'entrée scolaire 2016.

109 élèves fréquentent actuellement l'école primaire de Messas. Nous avons donc à Messas, deux classes maternelles et trois classes primaires.

Cette ouverture a nécessité de menues dépenses pour son installation, notamment achat de chaises et ouverture d'une porte de sécurité qui donne directement vers l'extérieur.

Autres travaux/achats

- Remplacement des blocs autonomes d'éclairage de sécurité 1770€
- Changement d'ardoises 847€
- Mise en place de nouveaux radiateurs 496€
- Lave-vaisselle 3 384€
- Chaises (au restaurant scolaire) 425€

A noter : Numéro de téléphone de l'école 02.38.55.49.29

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Pour la troisième année, la municipalité a mis en place les TAP (rendus obligatoire en 2014).

Pendant 3 heures, les enfants peuvent pratiquer différentes activités de développement suivant le thème de la période.

Elles sont programmées par les animateurs en concordance avec le projet pédagogique mis en place. Le choix pour cette année s'est porté sur l'autonomie de l'enfant, la connaissance de son environnement proche et la sensibilisation au développement durable.

Ainsi certains enfants ont pu exercer leurs talents de petit chef avec le personnel de la cuisine au restaurant scolaire. Le but est de mieux connaître et d'apprécier les aliments afin de les initier au goût avec convivialité.

Service périscolaire



Mercredi après-midi

Un service de garde a été mis en place à la rentrée 2016 en partenariat avec l'accueil de loisirs de Villorceau de 12h à 17h puis une garderie est assurée jusqu'à 18h30.

Plusieurs enfants de Messas sont transportés jusqu'à Villorceau chaque semaine.

Ils sont ravis des activités. Le service sera reconduit à la rentrée 2017 suivant le nombre d'enfants intéressés.

Pensez à inscrire vos enfants à la mairie de Villorceau* .

* Renseignements complémentaires auprès de la mairie de Villorceau ou de Messas, site internet www.messas.fr



Restaurant scolaire

Nouveau cuisinier

M. Quatrehomme a pris sa retraite à la fin juin 2016 .

Nous avons depuis la rentrée un nouveau cuisinier, Alain AVRAIN.

Il prépare les plats sur place avec l'aide de Karine BEAUJOUAN.

90 enfants fréquentent régulièrement la cantine.

Tous les mois, un menu à thème est mis en place (accompagné de déguisements, décors, musiques, quizz ...).

FINANCES

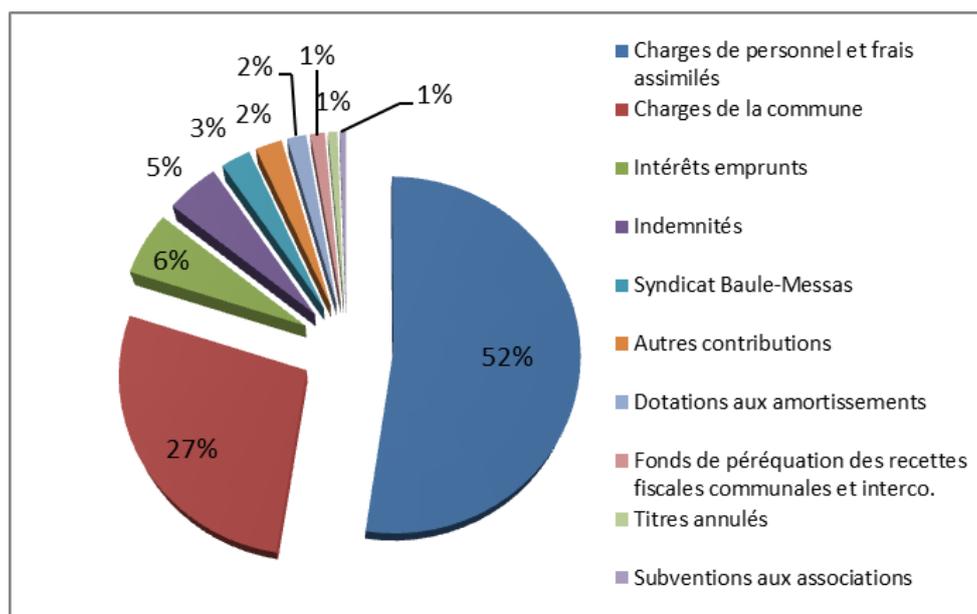
Le conseil municipal réuni le 10 avril 2017 dernier a voté le compte administratif de l'année passée à l'unanimité.

Le compte administratif - Une gestion maîtrisée

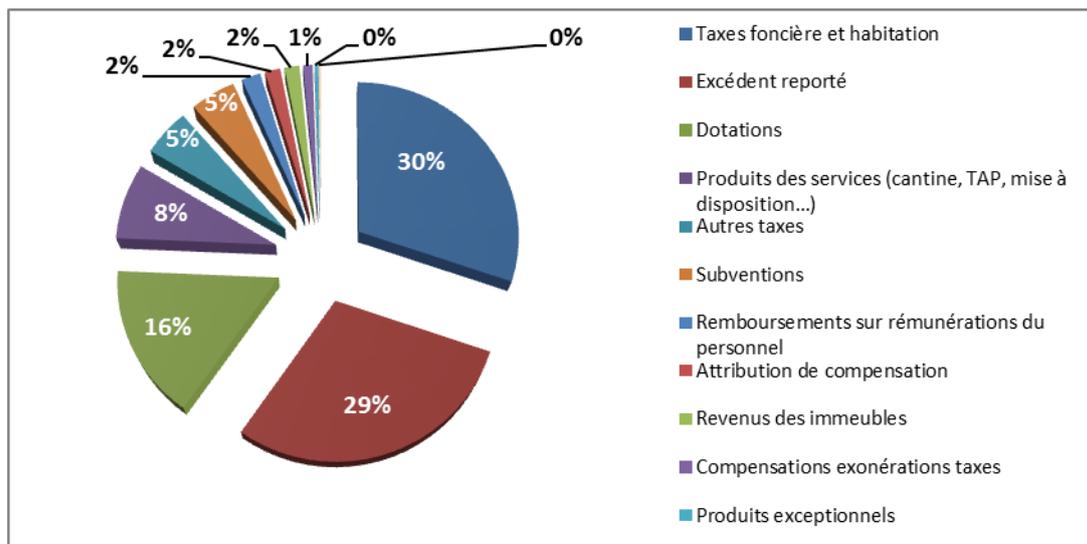
Le compte administratif retrace les dépenses et les recettes qui ont effectivement été réalisées en 2016. Sans entrer dans le détail, le bilan financier de la commune dégage un solde positif de **337 779.04 €**

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	499 465.82 €
Recettes	590 844.40 €
Excédent 2016	95 910.07 €
Report 2015 (résultats cumulés)	246 840.22 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	342 750.29 €
INVESTISSEMENT	
Dépenses	67 146.07 €
Recettes	67 700.23 €
Excédent 2016	781.28 €
Report 2015	92 812.77 €
Reste à réaliser	-34 697 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	58 669.93 €
SOLDE GLOBAL	401 647.34 €

En 2016, la commune a dépensé **499 465.82 € (+0,7% de dépenses en plus que 2015)** pour financer les **charges de fonctionnement** dont 52% sont des charges de personnel.



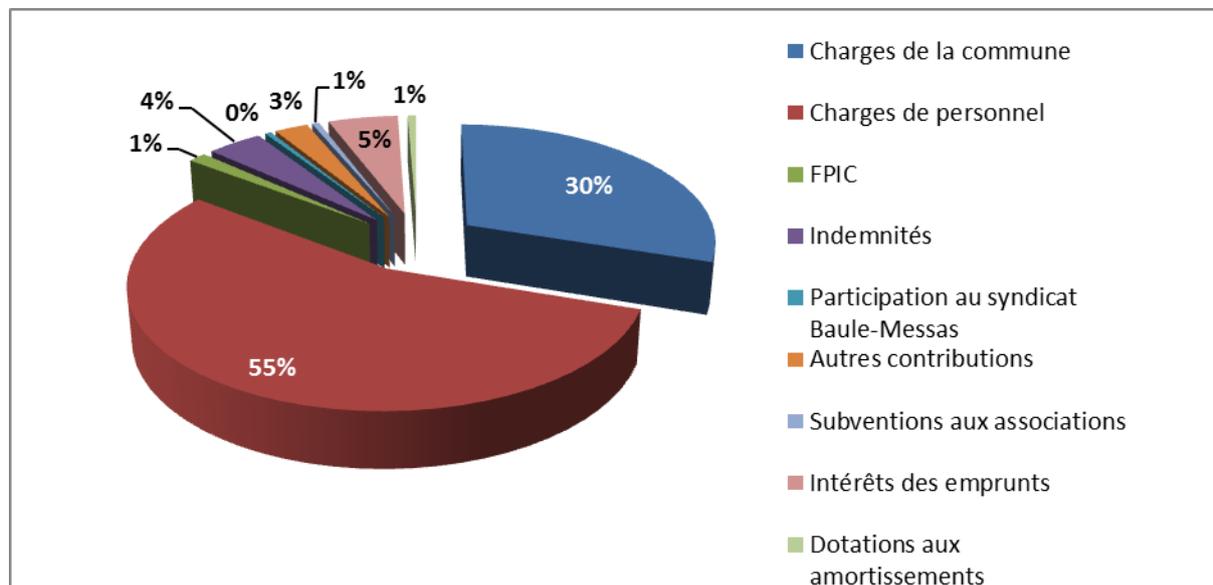
Du côté des recettes, la commune a perçu **590 844.40 €** dont 42% correspondent aux taxes foncières et habitation.



La commune a généré un excédent 2016 de **91 378.58 €**.

Budget Primitif 2017

La baisse massive et nationale de la dotation globale de fonctionnement, rend l'équilibre budgétaire des communes de plus en plus tendu. La ville poursuit plus que jamais sa politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement mais pour autant il est nécessaire d'entretenir nos bâtiments actuels et notre parc de matériel roulant. En 2017, le budget primitif 2017 sur la partie fonctionnement (les coûts relatifs à la gestion courante d'une commune) est en légère hausse de 1,95% soit un budget de **521 714,70 €**.



Sur la section investissement, il est prévu un budget de **278 345.05 €** pour la section d'investissement (les coûts relatifs à des projets d'amélioration de la vie communale) pour la réaliser des travaux suivants : La sécurisation de la rue Mauregard, l'éclairage de la rue Vauguignons et la poursuite de l'accessibilité des bâtiments communaux. En fonction des dépenses allouées pour les travaux ci-dessus et des recettes obtenues, d'autres travaux pourront être engagés.

3. Vote des taux

En terme de recettes de fonctionnement, les décisions de l'Etat en matière de baisses de dotations et de nouvelles exonérations fiscales, amènent la municipalité, pour préserver l'avenir, à proposer une légère augmentation de la fiscalité:

Taxe foncière bâti : 17,66 %, Taxe foncière non bâti : 47,41%, Taxe habitation : 13,01%

INFORMATIONS diverses

Trafic infos Messas

- **Travaux d'assainissement :**

L'installation des travaux d'assainissement ont commencé rue des Vauguignons le lundi 24 avril. Un journal sera consacré aux travaux actuels et pour tous les projets durant l'année 2017.

- **Travaux pour le giratoire sur la RD2152 :**

Les travaux du giratoire ont débuté le 4 mai, ils généreront une déviation au niveau du pont SNCF jusqu'au 11 Août. Vous pouvez circuler soit vers Blois en passant par la zone industrielle Actiloire, soit vers Orléans en passant par la rue Pressoir Bézard.

- **Pour toutes informations complémentaires :**

Pour de plus amples informations sur l'évolution des travaux, vous pouvez consulter le site internet de la Mairie : www.messas.fr et cliquez sur la rubrique « Trafic Infos Messas ».

REGISTRE D'ETAT CIVIL

Naissances : 2017

- BOUCHDUQUENNE Soën né le 03 janvier 2017
- MOLLE Mathys né le 15 janvier 2017
- MORANDIERE Manel née le 01 février 2017
- ABDOUL ANZIZY Inès née le 23/02/2017
- GUILLONNEAU DURAND Katnyss née le 16/04/2017

Naissances : 2016 (second semestre)

- BAUDOIN Lou née le 07 juillet 2016
- ROISSE Chloé née le 16 juillet 2016
- ANFRAY Loukas né le 22 août 2016
- FAVRE Marcel né le 20 septembre 2016
- GRYZ BLONDEAU Emile né le 08 octobre 2016
- MANINS Louise née le 14 novembre

Décès : 2017

- GOUVERNAYRE Jeannine décédée le 3 janvier
- JAILLETTE Ginette décédée le 09 mars
- JONIER Huguette décédée le 14 avril
- GITTON Jean décédé le 17 mai
- GARDETTE Christiane décédée le 27 mai

Décès : 2016 (second semestre)

- NIAUDOT Lucette décédée le 18 juillet
- PAURIN Patrick décédé le 22 août
- FAVEREAU Henri décédé le 24 août
- ROGER Marie Madeleine décédée le 28 août
- NANTOIS René décédé le 03 septembre .
- LECLERCQ Eugénie décédée le 04 octobre
- HENRI Suzanne décédée le 10 décembre

Mairie de Messas

3, rue de la Margottière 45190 MESSAS
Téléphone : 02.38.44.53.02
Télécopie : 02.46.72.00.16
Messagerie : accueil@ville-messas.fr

Retrouvez-nous sur le Web
www.messas.fr

MESSAS DISCUTE n°14

Juin 2017

Directeur de Publication :

Shiva Chauvière, Maire de Messas

Rédaction, conception et mise en page:
Commission communication

Impression: mairie de Messas